

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2026 2027

DES ÉCOLES OÙ L'ON :
ACCUEILLE MIEUX,
MANGE MIEUX
ET **APPREND** MIEUX



SAINT PAUL
Île de La Réunion



unicef
pour chaque enfant

mairie-saintpaul.re



SOMMAIRE

Mot du Maire 02

**Les écoles de Saint-Paul -
Chiffres clés** 03 - 04

Mieux accueillir 05 - 08

Mieux manger 09 - 12

Mieux apprendre 13 - 16

**Investissements
et innovations** 17 - 21

**Labels, titres et démarches
de référence** 22

« Faire de chaque école un lieu où l'on

ACCUEILLE, ÉVEILLE ET ACCOMPAGNE LES ENFANTS VERS LA RÉUSSITE »



La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les enfants, leurs familles, les équipes éducatives et les agents qui font vivre nos écoles au quotidien. À Saint-Paul, elle se prépare à l'échelle d'un territoire vaste et contrasté, du littoral aux Hauts, jusqu'aux écoles de Mafate, avec une même exigence : offrir à chaque enfant les meilleures conditions possibles pour apprendre et s'épanouir.

Cette rentrée 2026-2027 intervient dans un contexte particulièrement contraint. La forte diminution du nombre de Parcours Emploi Compétences financés par l'État affecte directement l'organisation des services municipaux et de plusieurs associations partenaires. Face à cette situation, **Nous avons fait le choix de la responsabilité : anticiper, réorganiser ses moyens et concentrer ses efforts sur les missions essentielles que sont la sécurité, l'hygiène, la restauration et l'accueil des enfants.**

Notre engagement ne se limite pas à assurer la continuité du service public. **Dès cette rentrée, la Ville met en place une garderie municipale dans quatre écoles où les familles risquaient de se retrouver sans solution.** Elle poursuit également ses investissements dans les bâtiments, le confort thermique, la sécurisation des abords, l'inclusion, la restauration scolaire, le numérique et les projets éducatifs.

Nous préparons enfin une nouvelle étape de notre politique en faveur du pouvoir d'achat et de l'égalité des chances : **la mise en œuvre de la gratuité des fournitures scolaires à compter de la rentrée 2027-2028.** Le travail engagé avec la communauté éducative doit permettre de construire un dispositif utile, équitable et adapté aux besoins réels des élèves.

Malgré les contraintes, notre cap reste inchangé : **mieux accueillir, mieux manger et mieux apprendre.** Parce que l'école est le premier investissement dans l'avenir, Saint-Paul continuera d'agir aux côtés des familles, des enseignants, des associations et de l'ensemble de la communauté éducative.

Emmanuel SÉRAPHIN
Maire de Saint-Paul

LES ÉCOLES DE SAINT-PAUL

Implantation et chiffres clés

dont
4
écoles
privées

66 é



654 classes



12 164

élèves inscrits



1 398

enfants scolarisés
dans le privé



10 766

enfants scolarisés
dans le publique



des écoles publiques
proposent une solution
de garde



dont **72%**
bénéficient de
la gratuité de
la cantine
scolaire





écoles



13 409 repas/jours



1 123

agents déployés

dont

434

agents de la
restauration

dont

689

agents
municipaux
présents au
quotidien dans
les écoles

100%

des classes maternelles ont
une ASEM titulaire d'un
CAP Petite Enfance*





**MIEUX
ACCUEILLIR**

MIEUX ACCUEILLIR

Des écoles pensées pour tous

PATRICK LIGDAMIS,
Directeur des affaires scolaires

CRÉER UN CADRE FAVORABLE À LA RÉUSSITE

« Mieux accueillir » va au-delà du simple entretien des écoles. Nous agissons sur le cadre bâti pour créer des conditions favorables à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

Rénovation thermique, réaménagement des cours, réhabilitation des écoles : ces interventions améliorent le confort en classe, la qualité des espaces de vie, mais aussi la sécurité et l'accessibilité des établissements.

« Mieux accueillir, c'est créer les conditions favorables à l'épanouissement et à la réussite des élèves. »

GARANTIR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DANS LA DURÉE

Notre défi est de généraliser cette démarche à l'ensemble du territoire, en maintenant le même niveau d'ambition dans chaque établissement.

Cette ambition repose aussi sur les moyens humains. Malgré la forte baisse des contrats aidés, la Ville a fait le choix de maintenir les missions essentielles d'accompagnement des élèves et de renforcer la formation des personnels. Mieux accueillir, c'est donc investir dans les écoles, mais aussi dans celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

SOPHIE MARIANNE,
Responsable de site

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPES

Mon rôle de responsable de site, c'est d'accompagner et de coordonner les agents qui interviennent au quotidien dans l'école. Je veille à l'organisation du travail, mais aussi à être présente auprès des équipes, à écouter leurs besoins et à les accompagner dans leurs pratiques.

ACCOMPAGNER ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Cela passe notamment par la formation, avec des temps organisés à l'extérieur mais aussi directement sur le terrain, au plus près des réalités rencontrées par les agents. Nous les accompagnons également dans la mise en place d'activités et dans leur manière d'être auprès des enfants.

DES ÉQUIPES ACCOMPAGNÉES POUR MIEUX ACCUEILLIR

Pour moi, « mieux accueillir », c'est aussi donner aux agents les moyens, les outils et l'accompagnement nécessaires pour qu'ils puissent offrir aux enfants un accueil de qualité, dans les meilleures conditions possibles.



20,3 MILLIONS
D'EUROS
dédiés au nouveau cycle
d'investissement

11 MILLIONS
D'EUROS
investis dans la rénovation
thermique de 5 écoles

5,2 MILLIONS
D'EUROS
pour le réaménagement
des cours de deux écoles

3,9 MILLIONS
D'EUROS
pour la réhabilitation
de l'école du Ruisseau

MIEUX ACCUEILLIR

Confort thermique : cinq écoles concernées par une nouvelle étape

CES TRAVAUX répondront-ils réellement aux fortes chaleurs ?



car ce programme ne se limite pas à lutter contre les fortes chaleurs.

Selon les besoins de chaque établissement, les travaux porteront notamment sur l'enveloppe thermique, les menuiseries, les protections solaires, la ventilation naturelle et la création d'espaces ombragés.

L'objectif est de mieux réguler la température dans les locaux tout au long de l'année, avec des réponses adaptées aux réalités du littoral comme à celles des hauts.

Cet investissement de 11 millions d'euros doit offrir aux élèves et aux personnels des conditions plus stables et plus confortables.

Emmanuel SÉRAPHIN
Maire de Saint-Paul

Avec le soutien :



Ce projet est co-financé par
l'Union européenne avec
le Fonds Européen de
Développement Régional

Un programme de travaux estimé à 11 M€ doit améliorer le confort thermique de cinq écoles.

Le démarrage des chantiers est prévu à compter de la fin de l'année 2026. Cette opération s'inscrit dans une approche bioclimatique visant à mieux protéger les élèves et les personnels face aux épisodes de forte chaleur.



École élémentaire Carosse

Projection "cour de récréation" ©SPL GRAND OUEST



École primaire Roquefeuil

Projection "cour de récréation" ©SPL GRAND OUEST



École primaire Émile-HUGOT

Projection de l'entrée ©SPL GRAND OUEST



École maternelle Grande Fontaine

Projection de l'entrée ©SPL GRAND OUEST



École élémentaire DALY-ERAYA

Projection de l'entrée ©SPL GRAND OUEST

MIEUX ACCUEILLIR

Un nouveau cycle d'investissement pour les écoles

INVESTIR DURABLEMENT DANS LE PATRIMOINE SCOLAIRE

En 2026, la Ville consacre plus de 51 millions d'euros à l'éducation, soit 21 % du budget communal. Après la livraison des écoles de Bellemène en 2021 et de Roche Plate en 2023, une première partie de l'école de Grand Fond a été mise en service en août 2025. Les travaux ont repris en août 2026, avec une livraison complète prévisionnelle en décembre 2026.

Saint-Paul poursuit ainsi son cycle d'investissement pour moderniser durablement ses établissements. Présenté sur la page précédente, le programme de rénovation thermique en constitue l'un des volets majeurs. Cette dynamique se prolonge avec trois autres opérations structurantes.

TROIS OPÉRATIONS AU COEUR DE CE NOUVEAU CYCLE :

- **3,9 millions d'euros pour l'école primaire du Ruisseau**, afin d'améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants et de la communauté éducative ;
- **800 000 euros pour l'école du Barrage**, consacrés au désamiantage de l'établissement et à la construction d'un préau ;
- **4,6 millions d'euros pour les cuisines satellites**, avec la réhabilitation de dix équipements afin d'améliorer leur fonctionnement et de répondre aux exigences sanitaires.

Ces investissements traduisent une même ambition : proposer aux enfants des établissements plus sûrs, plus confortables et adaptés aux besoins du territoire.



Photo drone de l'école du Ruisseau - ©VGN Concept - 2024

CONSTRUIRE L'ÉCOLE de demain



RUISSEAU : LES AXES DU PROJET

Surtoitures, accessibilité PMR, cheminement couvert et embellissement de la cour : une réhabilitation complète du site.



L'ÉCOLE DU BARRAGE : DES TRAVAUX EN OCTOBRE

Une intervention est programmée pendant les vacances d'octobre afin de faire avancer l'opération en dehors du temps scolaire.



DES VACANCES SCOLAIRES MISES À PROFIT

Portail à Anne-Mousse, locaux rénovés à Louise-Siarane, sanitaires réhabilités à La Saline les Bains, travaux d'étanchéité à Mathilde Frappier de Montbenoît et reprise du plafond aux Caramboles.



**MIEUX
MANGER**

MIEUX MANGER

De la vision à l'assiette



DIDIER FONTAINE,
Directeur de la restauration scolaire

DES REPAS ÉQUILIBRÉS ET DE QUALITÉ

À Saint-Paul, bien manger à l'école, c'est offrir à chaque enfant un repas complet, équilibré et de qualité, quels que soient ses besoins ou sa situation. La restauration scolaire privilégie les produits frais, locaux, bio et issus des circuits courts, tout en veillant à l'équilibre nutritionnel et à la sécurité alimentaire.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CŒUR DES PRIORITÉS

La Ville prend également en compte les allergies et besoins alimentaires spécifiques et poursuit la modernisation des équipements de ses restaurants scolaires. Une attention particulière est enfin portée aux agents et à leur savoir-faire, notamment à travers le concours culinaire La Fourchette étoilée.

Chaque jour, les équipes de la restauration scolaire préparent 13 350 repas pour les enfants saint-paulois.



YANNIS DUCHEMAN,
Responsable de secteur

ÉDUCER AU GOÛT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Au quotidien, notre rôle est d'accompagner les équipes de restauration scolaire et de faire le lien entre les cuisines et les services de la Ville.

CONTRIBUER AU « MIEUX MANGER »

C'est aussi apprendre aux enfants qu'il n'y a pas que les frites ou les chips.

Nous les encourageons à découvrir de nouveaux légumes, de nouvelles saveurs et les plats imaginés avec la diététicienne.

C'est également valoriser le savoir-faire de nos cuisiniers et cuisinières, notamment à travers La Fourchette étoilée qui leur permet d'exprimer leur créativité. Nous avons de vrais talents dans nos équipes, tous mobilisés pour bien accueillir les enfants et leur donner envie de goûter et de découvrir.



4,6 MILLIONS
D'EUROS
pour la réhabilitation des
des cuisines satellites

72% DES
ENFANTS
bénéficient du dispositif de
gratuité de la cantine

13K REPAS SERVIS
CHAQUE JOUR
Dont 46 à Mafate

MIEUX MANGER

La restauration scolaire : un facteur de réussite éducative

LA RESTAURATION SCOLAIRE

**contribue-t-elle
réellement à la réussite
des enfants ?**



“ L'ÉLU RÉPOND OUI,

Car elle ne se résume pas aux plus de 13 000 repas servis chaque jour. En garantissant aux enfants un repas complet et équilibré, elle favorise leur bien-être, leur concentration et leur disponibilité pour les apprentissages.

Le repas est aussi un temps éducatif : découverte des goûts et des produits locaux, acquisition de bonnes habitudes alimentaires et sensibilisation à la lutte contre le gaspillage.

Enfin, grâce à une tarification adaptée au quotient familial, 72 % des enfants bénéficient de la gratuité. Cette politique soutient le pouvoir d'achat des familles et contribue à réduire les inégalités.

Yann CRIGHTON

Élu à la Restauration scolaire, mise en œuvre du projet municipal et Plan nout kartié du bassin de vie de La Plaine Bois-de-Nèfles

La restauration scolaire est à la fois un service public quotidien, un levier de santé et un facteur de réussite éducative. À Saint-Paul, elle représente plus de 13 000* repas servis chaque jour et une organisation exigeante, depuis la production jusqu'à l'accompagnement des enfants à table.

UN ACCÈS FACILITÉ À UN REPAS ÉQUILIBRÉ

La politique tarifaire de la Ville permet à une large majorité des familles de bénéficier de la gratuité de la restauration scolaire selon leur quotient familial. Cette mesure contribue directement au pouvoir d'achat et garantit l'accès des enfants à un repas complet pendant la journée d'école.

UNE ALIMENTATION PLUS LOCALE ET PLUS DURABLE

- Développement des produits locaux, durables et issus de l'agriculture biologique dans les menus.
- Proposition régulière de repas végétariens et de menus thématiques.
- Actions pédagogiques autour de l'alimentation et de la découverte des produits.
- Prévention du gaspillage alimentaire grâce au tri, à la mesure des restes et à l'ajustement des pratiques.



13 000* : Ce volume comprend également les repas servis aux ASEM, aux personnels de surveillance et aux agents de la restauration scolaire mobilisés sur le temps du midi.

Avec le soutien :



MIEUX MANGER

La sécurité au coeur du projet alimentaire

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU QUOTIDIEN

Servir chaque jour plusieurs milliers d'enfants impose une vigilance constante. Les équipes de restauration, en lien avec les professionnels de santé et les familles, adaptent l'organisation aux besoins particuliers et garantissent la traçabilité des repas.

DES RESTAURANTS SCOLAIRES MIEUX ÉQUIPÉS

La Ville poursuit le renouvellement du mobilier et des équipements dans les restaurants scolaires. L'objectif est double : améliorer le confort et l'ergonomie pour les enfants, tout en facilitant le travail quotidien des agents.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PAI

Chaque Projet d'Accueil Individualisé demande une coordination précise entre les familles, les équipes éducatives, les agents municipaux et les professionnels de santé. Les 64 paniers-repas nécessitent notamment une gestion spécifique afin de préserver la sécurité des enfants concernés.



FOCUS TI PAIN ROND GARNI

À l'initiative du Conseil municipal des enfants, ce petit pain rond garni, composé majoritairement de produits locaux, invite les élèves à (re)découvrir les saveurs Péi et à adopter de bonnes habitudes alimentaires.

On en parle sur les réseaux sociaux



NOS ACTIONS en images



LA FOURCHETTE ÉTOILÉE

Concours organisé par la Ville dédié à la gastronomie et au bien-être des enfants.



LA CANTINE GRATUITE

Poursuite en 2026 de la gratuité de la restauration scolaire pour 72 % des familles saint-pauloises.



DES RÉFECTOIRES PLUS CONFORTABLES

La Ville investit 275 000 euros pour renouveler le mobilier des réfectoires et proposer des équipements plus ergonomiques dans les écoles.

MIEUX APPRENDRE



MIEUX APPRENDRE

Réussir et s'épanouir à l'école



Damien BIRAUD,
Directeur du Projet Éducatif Global

METTRE L'ENFANT AU CŒUR DE NOS POLITIQUES

Le PEG est un projet collectif qui place l'enfant au cœur des préoccupations de tous les partenaires. « Mieux apprendre » ne se limite pas à réussir à l'école : il s'agit de créer les conditions nécessaires à son plein épanouissement et à son bien-être, dans tous ses temps de vie.

« PENSER NOS POLITIQUES PUBLIQUES À HAUTEUR D'ENFANTS. »

Cette ambition implique de construire les actions en fonction de leurs intérêts, mais aussi de prendre en compte leur avis et leurs propositions, conformément aux engagements d'une Ville Amie des Enfants.

CONSTRUIRE UN PARCOURS ÉDUCATIF COHÉRENT

École, loisirs éducatifs, sport, culture, médiathèques, soutien aux familles... La Ville mobilise de nombreuses ressources pour favoriser les apprentissages et la réussite de tous.

Une attention particulière est portée aux enfants confrontés à des difficultés, à travers des dispositifs adaptés comme le Programme de Réussite Éducative (PRE) ou la Cité Éducative. L'objectif : assurer une réelle continuité et une cohérence entre les différents temps de l'enfant.

JEAN ASSEREMOU,
Responsable des projets scolaires

COORDONNER LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Au quotidien, je coordonne les projets et les actions proposés aux écoles, en lien avec les différents services de la Ville et nos partenaires associatifs.

Mon rôle est de faire en sorte que ces actions puissent concrètement bénéficier aux enfants.

APPRENDRE AUTREMENT

Les apprentissages ne s'arrêtent pas aux enseignements fondamentaux. À travers des projets autour de la santé, de la citoyenneté, de la lecture ou encore de la diversité, nous proposons aux enfants d'explorer de nouveaux sujets, de vivre de nouvelles expériences et de développer leurs compétences autrement. Ces projets viennent enrichir leur parcours et participent, à leur échelle, à leur épanouissement et à leur ouverture sur le monde.



51 MILLIONS
D'EUROS
consacrés à l'Éducation soit
21 % du budget communal

406k EUROS
mobilisés par la Caisse
des écoles

MIEUX APPRENDRE

Apprendre autrement, grandir ensemble

LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

change-t-il
concrètement le
parcours des enfants ?



“
L'ÉLU RÉPOND OUI,

Car il permet de construire un parcours cohérent entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. L'enfant est ainsi accompagné tout au long de sa journée par des acteurs qui partagent des objectifs communs.

Avec l'Éducation nationale, les associations et les familles, la Ville développe des parcours autour du sport et du savoir-nager, de la culture, du patrimoine, des sciences, de la biodiversité, de la citoyenneté et du numérique.

Le Projet éducatif global donne ainsi une traduction concrète à notre ambition : mieux accueillir, mieux manger et mieux apprendre. Il place la réussite, l'épanouissement et l'ouverture de chaque enfant au cœur de l'action municipale.

Salim NANA-IBRAHIM

Délégué au Plan Éducatif Global Ville Amie des Enfants et au Sport

La Ville agit au-delà de l'entretien des bâtiments et de la restauration. À travers son Projet éducatif global, elle construit avec l'Éducation nationale, les associations et les familles un parcours cohérent entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

DES PARCOURS ÉDUCATIFS POUR TOUS LES ENFANTS

- **Sport et savoir nager** : favoriser l'activité physique, l'aisance aquatique et l'apprentissage de la natation.
- **Culture et patrimoine** : permettre la rencontre avec les œuvres, les artistes et l'histoire du territoire.
- **Sciences et biodiversité** : développer la curiosité, l'expérimentation et la connaissance de l'environnement.
- **Santé** : sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition grâce à des actions autour de l'alimentation saine, de la prévention bucco-dentaire et de l'activité physique.
- **Lecture** : prévenir l'illettrisme et encourager la lecture, compétence fondamentale pour la réussite des enfants.
- **Citoyenneté et prévention** : agir sur la sécurité routière, le harcèlement et le vivre-ensemble.
- **Conseil municipal des enfants** : 45 enfants dans cette instance participative qui portent la voix des enfants afin d'améliorer leur prise en compte sur leur territoire

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

La modernisation des équipements numériques se poursuit dans les écoles : connectivité, écrans numériques interactifs, tablettes et outils pédagogiques.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès et de mettre à disposition des équipes des supports adaptés aux nouveaux usages.



MIEUX APPRENDRE

Des dispositifs au service de la réussite éducative

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le PRE fédère la famille, l'école, les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires du territoire afin de favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque enfant.

LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

Destiné aux 2-16 ans rencontrant des difficultés, le DRE propose un accompagnement individualisé. Selon les besoins, il peut concerner la scolarité, la santé, l'accès aux loisirs ou la confiance en soi. Son intervention s'étend progressivement pour couvrir davantage le territoire.

LA CITÉ ÉDUCATIVE

Labellisée en 2025, dans le cadre de la politique de la Ville.

La Cité éducative renforce, dans les quartiers prioritaires, la coopération entre l'État, la Ville, les établissements scolaires, les partenaires institutionnels (CAF, bailleurs sociaux etc.), les associations et les familles. Elle complète le Projet éducatif global en mobilisant des moyens supplémentaires là où les besoins sont les plus importants.

EXPÉRIMENTATION « SOMMEIL ET DISPONIBILITÉ COGNITIVE »

À partir d'octobre, une expérimentation sera menée dans trois écoles maternelles afin de mieux prendre en compte le sommeil et la sieste. Environ 40 professionnels seront formés pour construire des pratiques partagées entre enseignants, agents municipaux et partenaires.



Atelier d'Art-thérapie "Décor ma culture"
Expression artistique sur un vanne
Au quartier de Barrage.



Sortie à Cilaos
"Du quartier aux nouveaux horizons"
Jeunes de la Saline

NOS ACTIONS en images



UNE ÉCOLE PLUS INCLUSIVE

À la rentrée 2026-2027, l'école Notre-Dame-des-Grâces accueillera cinq enfants en situation de handicap dans une unité d'enseignement adaptée pouvant accueillir huit élèves.



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

La Ville poursuit la modernisation des équipements numériques afin de réduire les inégalités d'accès et d'adapter les outils aux nouveaux usages pédagogiques.



RÉALISATION D'UNE FRESQUE

La fresque de Sans-Souci a été réalisée par 17 jeunes du quartier (dont 12 PRE), âgés de 4 à 15 ans, avec l'aide de l'artiste Gorg'One.

INVESTISSEMENTS ET INNOVATIONS



INVESTISSEMENTS ET INNOVATIONS

Cap sur la gratuité des fournitures scolaires en 2027-2028

LA GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

sera-t-elle bien effective à la rentrée 2027 ?



“
LE MAIRE RÉPOND

OUI,

Cet engagement sera tenu. La mesure vise à réduire les dépenses des familles et à garantir à chaque enfant les fournitures nécessaires à sa scolarité.

Une consultation est menée avec les directions d'école, les enseignants, les représentants des parents et la Caisse des écoles pour définir les fournitures concernées et leur mode de distribution.

À l'issue de ce travail, les marchés publics seront lancés pour une mise en œuvre dès la rentrée d'août 2027.

Emmanuel SÉRAPHIN
Maire de Saint-Paul

VERS LA GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES EN 2027-2028

La Ville de Saint-Paul engage la préparation du dispositif de gratuité des fournitures scolaires à compter de la rentrée 2027-2028. Cette mesure poursuit un double objectif : réduire les dépenses supportées par les familles au moment de la rentrée et garantir à chaque enfant l'accès aux équipements nécessaires à sa scolarité.

UNE MESURE CONSTRUITE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Une consultation a débuté au printemps 2026 afin d'identifier les besoins, de tenir compte des pratiques des écoles et de définir les meilleures modalités de mise en œuvre. Le travail porte notamment sur le périmètre des bénéficiaires, la liste des fournitures concernées, les modalités de distribution, l'articulation avec les crédits déjà attribués aux écoles et l'évaluation budgétaire.

LES PRINCIPES QUI GUIDERONT LE DISPOSITIF

- L'équité entre les enfants et les familles.
- La simplicité des démarches et de la distribution.
- Le respect des besoins pédagogiques exprimés par les écoles.
- La qualité, la durabilité et l'utilité réelle des fournitures.
- Une préparation suffisamment anticipée pour sécuriser les achats et la logistique.



DES MOYENS RENFORCÉS

Pour garantir la continuité des services éducatifs

LA CRÉATION DES GARDERIES MUNICIPALES

était-elle nécessaire
pour les familles ?



**L'ÉLUE
RÉPOND
OUI,**

Car les accueils périscolaires associatifs de quatre écoles ne pouvaient plus poursuivre leur activité. Sans l'intervention de la Ville, les familles concernées risquaient de se retrouver sans solution de garde dès la rentrée.

La commune a donc choisi de reprendre directement le service et de mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires.

Cette réponse concrète permet de maintenir un accueil de proximité, notamment dans les hauts et les quartiers les plus éloignés.

Ces quatre établissements sont concernés parce que leur service était directement menacé. Si d'autres sites devaient rencontrer les mêmes difficultés, la Ville agirait avec la même détermination, en fonction des besoins constatés.

Niia RADAKICHENIN,
Première adjointe et élue aux affaires scolaires et à la culture

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Face à la réduction nationale du nombre de contrats PEC, la Ville de Saint-Paul a fait le choix de concentrer ses moyens humains et financiers sur les 66 écoles du territoire. L'objectif est clair : garantir la rentrée, préserver la qualité d'accueil des enfants et assurer la continuité des services essentiels.

PLUS DE 1 606 AGENTS MOBILISÉS AU QUOTIDIEN

Chaque jour, plus de 1 606 agents contribuent au fonctionnement des services éducatifs : entretien des locaux, restauration scolaire, surveillance du midi, sécurité aux abords des écoles ou encore accompagnement des élèves.

DES MOYENS RENFORCÉS POUR SÉCURISER LA RENTRÉE

Pour sécuriser l'organisation de l'année scolaire 2026-2027, la collectivité a repris directement 380 contrats et mobilise un effort supplémentaire de 3 millions d'euros. En parallèle, 91 contrats PEC ont été renouvelés dans le cadre de la dotation accordée en 2026.

Cette mobilisation permet de préserver l'essentiel : un service public éducatif opérationnel et un accueil des enfants maintenu dans les meilleures conditions possibles.

DEUX SECTEURS PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Répartition des contrats PEC en 2025-2026

ÉCOLES

218

RESTAURATION
SCOLAIRE

165

Ces deux secteurs totalisaient 383 agents PEC mobilisés



On en parle
sur les réseaux sociaux



UNE RÉPONSE MUNICIPALE

pour assurer la continuité du périscolaire

QUATRE GARDERIES MUNICIPALES DÈS LA RENTRÉE

À la suite de l'arrêt annoncé de plusieurs accueils périscolaires associatifs, la Ville a décidé de reprendre directement l'activité dans quatre écoles. Cette réponse doit éviter que les familles concernées se retrouvent sans solution dès la rentrée d'août 2026.

Établissement	Niveau
École de Grande Fontaine	Maternelle
École Laperrière	Maternelle
École de Petite France	Primaire
École Jean-Luc Daly Eraya	Élémentaire

CHIFFRES CLÉS

3 MILLIONS
D'EUROS

d'effort supplémentaire pour
l'année scolaire 2026-2027

380 CONTRATS

repris directement par la Ville

91 POSTES
PEC

accordés à la collectivité dans
le cadre de la dotation 2026,
contre **434** en 2025



INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA GARDERIE

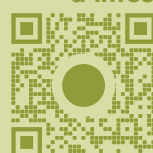
Accueil du matin, avant la classe

DE À
07H00 08H00

Accueil de l'après-midi, après la classe

DE À
15H30 17H30

+
d'infos



INVESTISSEMENTS ET INNOVATIONS

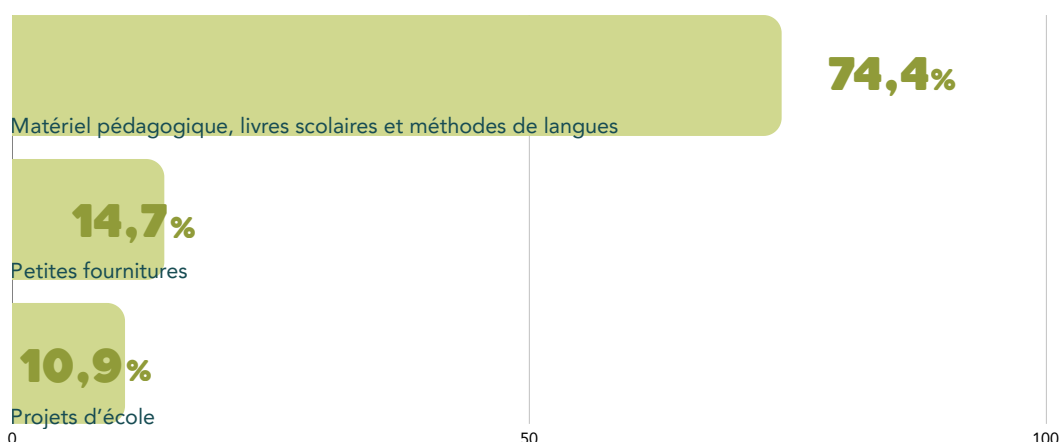
406 000 € pour les fournitures et le matériel pédagogique

DES CRÉDITS ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉCOLES

Au-delà du montant mobilisé, la Caisse des écoles veille à répondre aux besoins exprimés par chaque établissement. Les crédits permettent de financer les livres et le matériel pédagogiques, les méthodes de langues vivantes, les fournitures courantes ainsi que les projets d'école.

Cette organisation préserve les choix pédagogiques des enseignants et facilite la préparation de la rentrée, grâce à une livraison des commandes directement dans les établissements.

RÉPARTITION DES CRÉDITS



406k EUROS

mobilisés par la Caisse des écoles

74% DES CRÉDITS

alloués au matériel pédagogique, livres scolaires et méthodes de langues

44k EUROS

consacrés aux projets d'école



SAINT-PAUL, UN TERRITOIRE RECONNU

Des labels qui reconnaissent et renforcent notre action



Ces reconnaissances saluent la cohérence des politiques menées avec nos partenaires. Elles rappellent que l'éducation se construit aussi par le sport, la culture, les loisirs et le cadre de vie.

LA CITÉ ÉDUCATIVE, UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

La labellisation pour 2025-2027 renforce notre action auprès des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires, en fédérant les acteurs du territoire.



DONNER À CHACUN LES MÊMES CHANCES

Notre priorité reste de prévenir le décrochage, de réduire les inégalités et d'accompagner chaque jeune vers la réussite.

Jean François LALLEMAND

Élu à la lutte contre le décrochage scolaire, cité éducative



Ville Amie des Enfants - En partenariat avec UNICEF

Le renouvellement du partenariat avec l'UNICEF France reconnaît l'engagement de Saint-Paul en faveur des droits, du bien-être et de la participation des enfants. Il conforte la place accordée à l'enfance dans les décisions et les politiques municipales.



Cité éducative - Label obtenu pour la période 2025-2027

La Cité éducative mobilise les acteurs du territoire autour de la réussite des enfants et des jeunes, particulièrement dans les quartiers prioritaires. Elle favorise la continuité éducative et la mise en œuvre d'actions coordonnées au plus près des besoins.



Plan mercredi - Une démarche nationale de qualité éducative

La Ville et les associations périscolaires partenaires s'inscrivent dans le cadre du Plan mercredi. Cette démarche garantit la cohérence des activités proposées avec les projets éducatifs du territoire ainsi qu'un accueil adapté aux besoins et au rythme des enfants.



Ville active et sportive - 4 lauriers

Seule ville de l'océan Indien à avoir obtenu quatre lauriers, Saint-Paul est reconnue pour son engagement en faveur de l'accès au sport, de la santé et de l'épanouissement de tous les publics.



Ville d'Art et d'Histoire - Un patrimoine transmis aux jeunes générations

Ce label reconnaît la qualité des actions menées pour préserver, valoriser et transmettre le patrimoine saint-paulois. Il favorise également l'accès des enfants à l'histoire, à la culture et à la connaissance de leur territoire.



Territoire engagé pour la transition écologique - Une action publique tournée vers l'avenir

Cette reconnaissance valorise l'engagement de Saint-Paul dans la transition écologique. Elle fait écho aux actions conduites dans les écoles en matière de rénovation énergétique, de renaturation et d'adaptation aux réalités climatiques.



— SCANNEZ CE QR CODE —
POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE SAINT-PAUL
ET DÉCOUVRIR LES ÉVÉNEMENTS À VENIR !



Contact presse : Direction de la Communication
contactpresse@mairie-saintpaul.fr
Catherine CLASS : 06 92 82 10 96
Emilie Naranin : 06 92 68 28 68